

COPIL n°6

Contrat Territorial du bassin versant de l'Aron-Cressonne

1e 01-02-2022



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

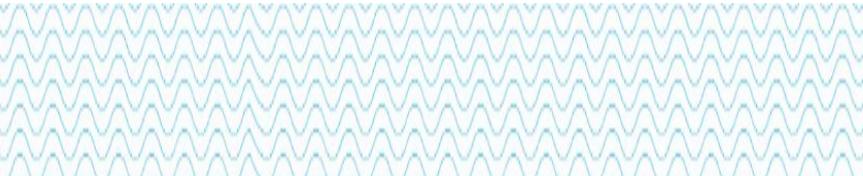
Parc naturel régional du
Morvan

Ordre du jour

1. Retours sur le CT Aron-Morvan (2017-2021)
par SEPIA Conseils
2. Signature du Contrat Territorial Aron-
Cressonne (2022-2027)
3. Programmation 2022

1. Retours sur le CT Aron-Morvan (2017-2021)

SEPIA Conseils



ETUDE BILAN DU CONTRAT TERRITORIAL ARON MORVAN

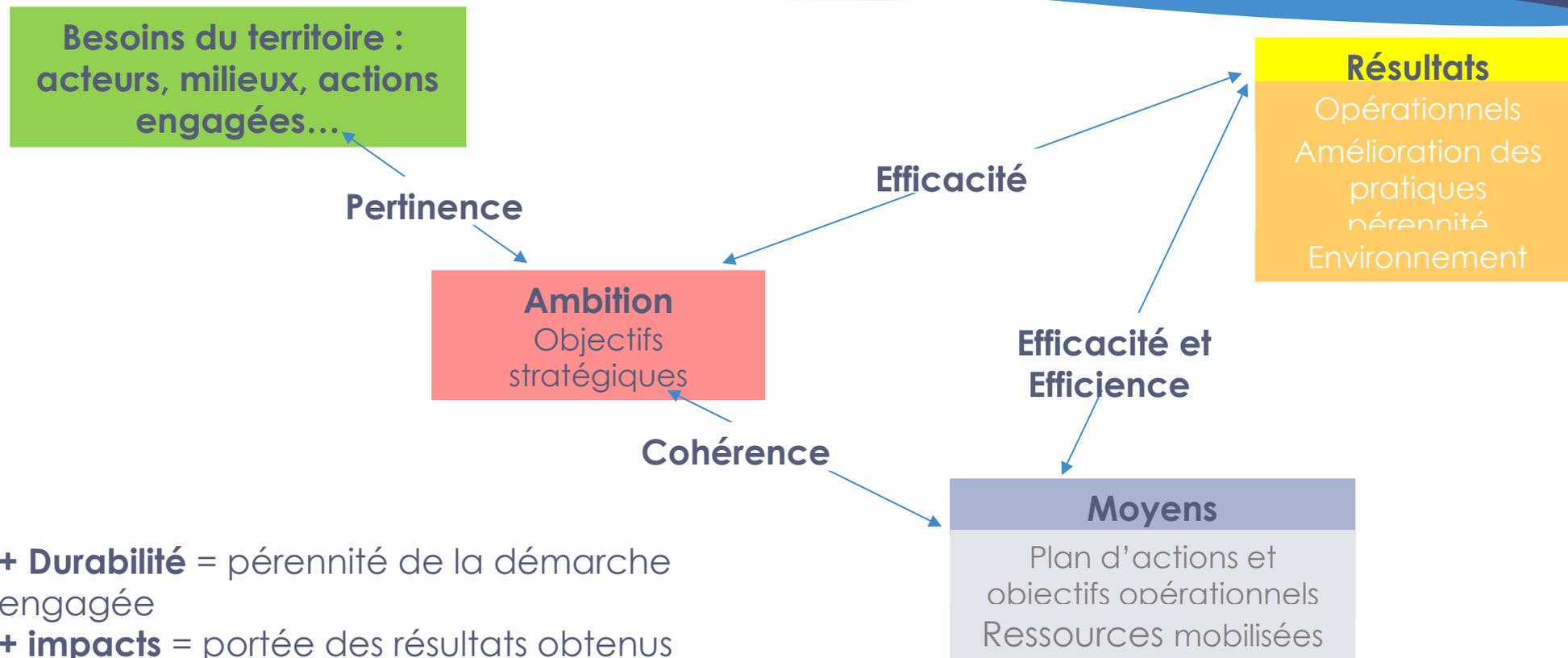
Restitution de l'analyse évaluative et
recommandations



Plan de la présentation

1. **ANALYSE ÉVALUATIVE DU CT ARON – MORVAN**
2. CONCLUSIONS : LES POINTS FORTS ET LES POINTS D'AMÉLIORATION DU CONTRAT
3. RECOMMANDATIONS

Principe de l'analyse évaluative



Réalisation de l'analyse évaluative à partir du bilan technico-financier et de l'enquête auprès des acteurs

Une pertinence à améliorer

Dans quelle mesure les actions mises en œuvre sont-elles adaptées aux enjeux identifiés dans l'état des lieux du Contrat Aron - Morvan ?

Volets	Pertinence
Ensemble du Contrat	Moyenne Moyenne
Volet A – Préserver / reconquérir les fonctionnalités des milieux aquatiques	<p>Les actions de mise en défens et de petite continuité ont permis de répondre aux enjeux morphologie et continuité</p> <p>Des suivis réalisés, notamment sur les secteurs de travaux qui participent à l'évaluation, a posteriori, de la pertinence des actions</p> <p>Les enjeux sont identifiés mais certains d'entre eux n'ont pas ou quasiment pas été traité (zones humides, plans d'eau, mares)</p>
Volet B – Maintenir et concilier les usages	Moyenne à forte <p>Le Contrat ne prévoyait pas d'investissement sur l'assainissement notamment mais de l'animation a été faite sur l'assainissement et les usages non agricoles de pesticides</p>
Volet C – Suivi, communication et animation du Contrat	Forte <p>Une animation ciblée sur les enjeux et objectifs du Contrat</p>

Une cohérence globalement bonne

Dans quelle mesure les moyens financiers et humains déployés étaient-ils adaptés aux objectifs ?

Dans quelle mesure la mise en place du contrat est-elle cohérente et complémentaire avec d'autres interventions publiques ?

Dans quelle mesure, le contrat a-t-il favorisé la définition d'une stratégie et d'objectifs partagés ?

Volets	Cohérence
Ensemble du Contrat	Bonne Turn-over important qui a pu impacter la cohérence globale de l'animation du Contrat dans la durée (tuilage pas toujours assurés)
Volet A – Préserver / reconquérir les fonctionnalités des milieux aquatiques	Bonne Des moyens peut-être légèrement insuffisants pour pouvoir assurer la présence terrain nécessaire à la réalisation de certaines actions (mise en défens) Bonne cohérence avec les autres outils du territoire. Une stratégie globalement définie mais pas totalement partagée par tous les acteurs du territoire.
Volet B – Maintenir et concilier les usages	Moyenne Des moyens suffisants pour réaliser les actions prévues. Une cohérence avec les politiques « petit cycle » du territoire à améliorer.
Volet C – Suivi,	Forte

Une efficacité forte à conserver

Dans quelle mesure les résultats attendus ont-ils été atteints ?

Volets	Atteinte des objectifs	Efficacité
Ensemble du Contrat	Partiellement atteints	Forte Une augmentation des moyens pourrait surement améliorer les résultats.
Volet A – Préserver / reconquérir les fonctionnalités des milieux aquatiques	Partiellement atteints	Moyenne à forte Objectifs non atteints pour certaines actions et notamment la mise en défens (réalisation à 35%) et la continuité écologique (59% des ouvrages ciblés ont été effacés ou aménagés mais 102% de linéaire de cours d'eau reconnectés).
Volet B – Maintenir et concilier les usages	Atteints	Forte
Volet C – Suivi, communication et animation du Contrat	Atteints	Forte nombre d'enfants sensibilisés dans le cadre des animation « éco-citoyens de l'eau » largement supérieur à l'objectif.

Une bonne efficacité sur la durée du Contrat

Dans quelle mesure les effets désirés ont-ils été obtenus avec le moins de ressource possible ?

Volets	Efficacité
Ensemble du Contrat	Bonne De bon résultat et un budget prévisionnel non consommé entièrement
Volet A – Préserver / reconquérir les fonctionnalités des milieux aquatiques	Bonne Moyens en adéquation avec les résultats obtenus.
Volet B – Maintenir et concilier les usages	Bonne
Volet C – Suivi, communication et animation du Contrat	Bonne Le Contrat pourrait sûrement encore gagner en efficacité si les changements de personnel étaient moins nombreux.

Un impact global sur l'état écologique non visible mais des améliorations locales encourageantes

Dans quelle mesure les actions du contrat contribuent à l'atteinte des objectifs inscrits dans le SDAGE ?

Les actions ont-elles eu des effets indésirables non prévus ?

Volets	Impact
Ensemble du Contrat	Moyen à fort
Volet A – Préserver / reconquérir les fonctionnalités des milieux aquatiques	Moyen à fort Des actions qui participent à l'atteinte des objectifs du SDAGE notamment même si l'état écologique des masses d'eau a peu évolué sur la durée du Contrat (7 ME dont l'état s'est maintenu, 4 dont l'état s'est dégradé). Des évolutions positives observés sur les sites restaurés (ex : Luzy). Un cumul des actions ripisylve et continuité qui semble favorable à l'état global d'une masse d'eau.
Volet B – Maintenir et concilier les usages	Moyen Surtout des actions d'animation qui n'entraînent pas forcément la réalisation d'actions concrètes. Toutefois le Contrat n'a pas été élaboré en ce sens.
Volet C – Suivi, communication et animation du Contrat	Fort Animation qui participe à la communication sur les enjeux et objectifs du SDAGE.

Des actions réalisées globalement durable dans le temps

Déterminer la pérennité des effets produits, au-delà de la durée du projet ?

Volets	Durabilité
Ensemble du Contrat	Forte Une dynamique politique à confirmer. Des travaux qui évoluent positivement.
Volet A – Préserver / reconquérir les fonctionnalités des milieux aquatiques	Forte Des travaux stables dans le temps (Luzy, mise en défens, petite continuité). Une bonne dynamique technique en place. Une relation avec le terrain à consolider (relation fragiliser du fait des changements de personnel).
Volet B – Maintenir et concilier les usages	Moyenne Devenir des démarches zéro-phytos engagées par les collectivités sans animation particulière.
Volet C – Suivi, communication et animation du Contrat	Forte Des actions d'animation et de sensibilisation auprès des scolaires qui s'inscrivent dans la durée. Des actions qui devraient durée si les moyens d'animation se maintiennent dans le

Plan de la présentation

1. ANALYSE ÉVALUATIVE DU CT ARON – MORVAN
2. **CONCLUSIONS : LES POINTS FORTS ET LES POINTS D'AMÉLIORATION DU CONTRAT**
3. RECOMMANDATIONS

Conclusion

Points forts

- Les travaux réalisés sur la petite continuité.
- La dynamique entre la cellule d'animation et les partenaires techniques et financiers.
- Des partenariats techniques en place (SHNA, CNB, FDPPMA).
- Le dialogue instauré avec les EPCI notamment lors de l'élaboration du futur Contrat.
- Les animations auprès des scolaires.
- Le portage par le PNR du Morvan permettant une mobilisation de ses expertises internes.

Points d'améliorations / de vigilance

- Maintien de la dynamique politique initiée
- Portage politique du Contrat et du projet territorial qu'il représente.
- Stabilité des agents en place.
- Réalisation d'actions sur l'hydrologie via des interventions sur les zones humides et les plans d'eau par exemple.
- Articulation avec les acteurs de l'aménagement du territoire et du petit cycle de l'eau (assainissement en particulier).
- Amélioration de la communication autour des actions de la mise en défens afin d'augmenter le nombre de volontaires.
- Communication sur le Contrat et notamment l'efficacité des actions réalisées.

Plan de la présentation

1. ANALYSE ÉVALUATIVE DU CT ARON – MORVAN
2. CONCLUSIONS : LES POINTS FORTS ET LES POINTS D'AMÉLIORATION DU CONTRAT
3. **RECOMMANDATIONS**

Une gouvernance à mettre en place sur un territoire plus large incluant de nouveaux acteurs

La gouvernance, un sujet important à traiter du fait de l'élargissement du périmètre et de la mise en place de la compétence GEMAPI

Des réunions organisées depuis début 2020, par le PNR du Morvan avec les acteurs locaux et notamment les EPCI.

Fin 2021 : choix d'un portage du Contrat par le PNR du Morvan + transfert par certains EPCI du volet GFMA de la compétence GEMAPI.

Points d'intérêt	Points de vigilance
<p>Mobilisation de l'expérience du PNR dans le portage de ce type d'outils</p> <p>Maintien d'une certaine continuité avec le précédent Contrat pour une partie du territoire</p> <p>Mobilisation de l'expertise interne du PNR du Morvan facilité</p>	<p>Des EPCI qui n'ont pas l'habitude de travailler avec le PNR car non inclus dans son périmètre = une confiance et des habitudes de travail à construire</p> <p>Un fonctionnement à trouver pour favoriser les synergies entre la mise en place du Contrat et les politiques propres aux EPCI (aménagement du territoire et assainissement)</p>

Une animation de proximité à maintenir et à adapter en fonction des sous-bassins du futur Contrat

- Des enjeux différents (notamment agricole) sur la partie élargie du Contrat Aron-Cressonne  Besoin d'adapter les actions au sous-bassins considérés
- Des enjeux inondations sur la partie aval 
 - Thématique à prendre en compte lors de l'élaboration des projets (projets multi-enjeux).
 - Capacité financière des EPCI concernés potentiellement impactée
- Un travail dans la continuité des précédents Contrats (localisation et priorisation des actions et animation territoriale) sur les affluents rive gauche de l'Aron
- Un besoin de connaissance et d'animation plus important sur le reste du périmètre
- Maintenir du lien de proximité avec les acteurs de terrain  Quelle localisation des bureaux des agents demain ?
- Développer ou renforcer de nouveaux partenariats (ou du moins se faire connaître de nouveaux acteurs) – VNF, monde agricole et forestier  Prévoir le temps nécessaire à ce développement / renforcement des partenariats tout en préservant ceux en place

Renforcer et assurer, autant que possible, la stabilité des effectifs en place

1 EPTB mobilisé sur le Contrat Aron dans le Morvan

>> Besoin de renforcer les moyens humains pour couvrir l'élargissement du périmètre et des thématiques traitées : **prévoir 2 à 3 ETP**

Maintenir, autant que possible, les agents qui seront mobilisés afin de :

- Assurer une plus grande cohérence et une fluidité dans la mise en œuvre du Contrat
- Favoriser la « personnalisation » du Contrat par les acteurs du terrain. Faire de l'animateur la porte d'entrée privilégiée des acteurs du territoire pour tout ce qui concerne la gestion de la ressource en eau

Développer une communication positive, facteur d'appropriation et de soutien de la mise en œuvre du Contrat

Thématique complexe qui doit être réfléchie en fonction des besoins du territoire concerné et de ces acteurs.

Ici, privilégier les entrées suivantes, par exemple :

- Sensibiliser / former les élus sur les enjeux « eau » du territoire et sur l'outil Contrat. Des problématiques prégnantes du territoire pourraient servir de « porte d'entrée » auprès des élus : la production de sapins, l'élevage, l'assainissement collectif ou encore les documents d'urbanisme,
- Communiquer positivement sur les actions réalisées, permises par le Contrat en mettant en valeur les réussites et les bénéfiques pour le territoire (au-delà des « simples » bénéfiques écologiques). La gestion des étangs, la mise en défens ou la restauration de la continuité écologique sont des thématiques qui pourraient être abordées en priorité.
- Communiquer sur l'efficacité (ou non) des actions (au-delà de l'état écologique global des masses d'eau) en identifiant des indicateurs parlant et représentatif des évolutions observées,
- Instaurer un dialogue, une médiation autour des espèces patrimoniales pouvant impacter, contraindre certains usages (castor, loutre, etc.).

Des actions proposées en lien avec les enjeux identifiés (déjà intégrées au futur Contrat)

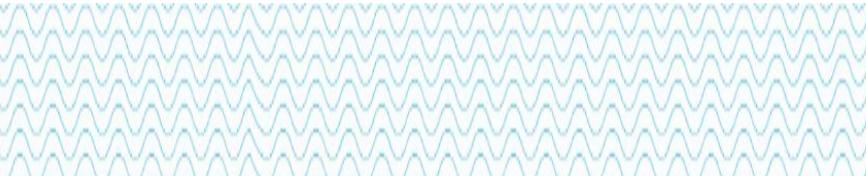
Thématiques à traiter prioritairement dans le prochain Contrat	Thématiques secondaires
Des enjeux qui se maintiennent	
<ul style="list-style-type: none">• Continuité écologique, hydrologie, morphologie• Zones humides• Assainissement,• Pollutions diffuses non agricoles	<ul style="list-style-type: none">• Gestion du patrimoine naturel remarquable d'une manière générale
Des enjeux qui prennent de l'ampleur (avec extension périmètre)	
<ul style="list-style-type: none">• pollutions diffuses agricoles	
Des enjeux qui émergent	
<ul style="list-style-type: none">• Gestion quantitative de la ressource en eau et prise en compte du changement climatique	<ul style="list-style-type: none">• Pollutions ponctuelles industrielles (géré par la DREAL actuellement)• Inondations

Des actions proposées en lien avec les enjeux identifiés (déjà intégrées au futur Contrat)

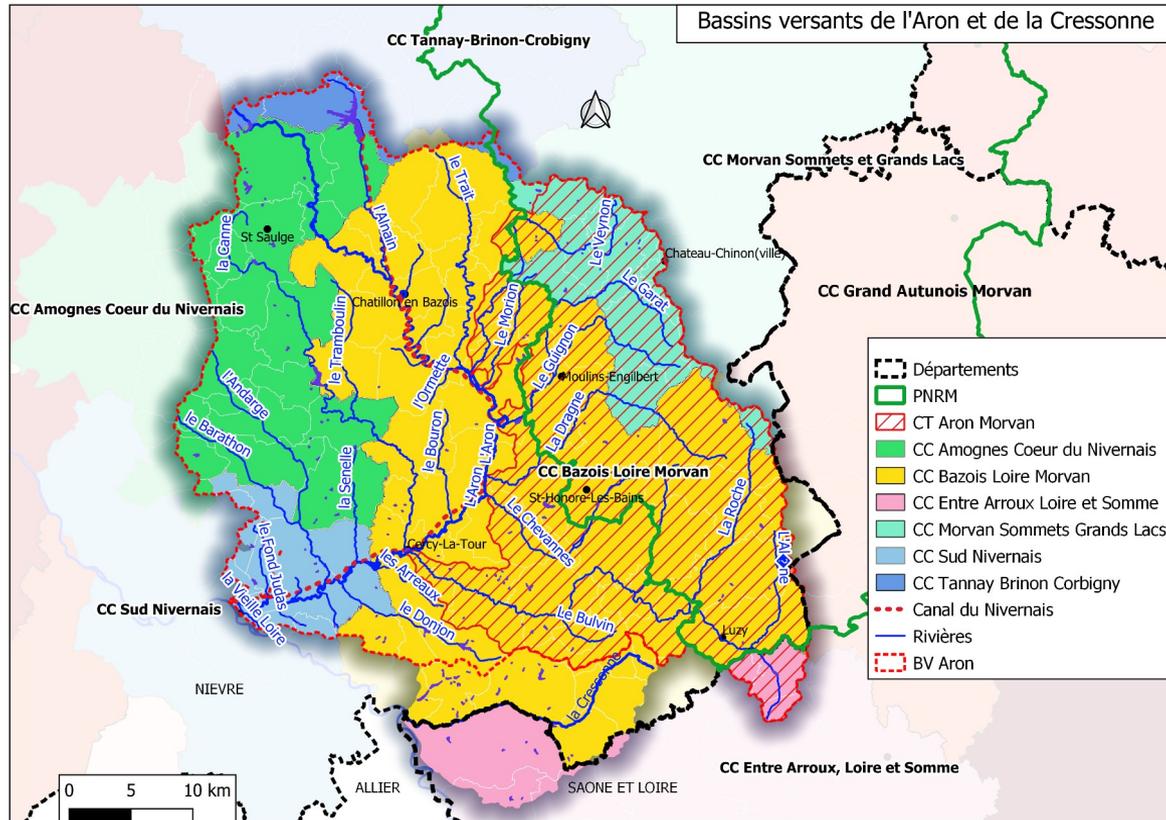
- Développer une stratégie d'intervention sur les zones humides ;
- Orienter les interventions sur la continuité écologique et la morphologie ;
- Développer les actions sur les étangs, plans d'eau et mares avec les propriétaires d'étangs volontaires déjà identifiés ;
- Poursuivre et développer les actions agricoles et pollutions diffuses ;
- Lancer une réflexion globale sur la gestion quantitative ;
- Prévoir des actions qui allient restauration des milieux aquatiques et préventions des inondations ;
- Poursuivre les actions de suivi (faune, thermie, etc.) ;
- Prévoir un accompagnement des collectivités sur l'assainissement. Un réseau d'acteur pourrait être mis en place afin de favoriser les retours d'expériences. Un travail pourrait également être mené sur la complémentarité entre ce qui est proposé dans le Contrat et le discours des EPCI.

Questions diverses

2. Signature du Contrat Territorial Aron- Cressonne (2022-2027)



Le transfert de la compétence GEMA



- 4 visites de terrain avec les élus en nov. et déc. 2021
- 3 EPCI ayant dit oui : CC SN, CC MSGL, CC BLM
- La CC ACN, délibération en février

→ *Candidature possible à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne*

Signature du CT Aron-Cressonne



- Documents du Contrat territorial finalisés : stratégie-feuille de route + fiches actions
- Passage au Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne en mars 2022
- Réalisation de la DIG, déclaration d'intérêt général en lien avec la DDT58 et la DDT71

Budget du CT Aron-Cressonne (2022)

Fonctionnement :

Cellule d'animation du Contrat Territorial Aron (2 ETP)	75 000	AELB	37 500,00	50 %
		CRBFC	22 500,00	30 %
		collectivités	15 000,00	20 %
Frais de structure liées au fonctionnement de la cellule animation	20 000	AELB	10 000,00	50 %
		collectivités	10 000,00	50 %
Location Voiture	3 300	collectivités	3 300,00	100 %

Poste Administration, comptabilité (0,5 ETP)	23 250,00	AELB	11 625,00	50 %
		PnrM	11 625,00	50 %

Frais déplacement élus	0,00	collectivités	0,00	100 %
------------------------	------	---------------	------	-------

Total dépense budget fonctionnement	121 550
-------------------------------------	---------

→ Reste à charge de 28 300 € réparti entre les EPCI du BV

Travaux et études :

Travaux de restauration de la ripisylve	20 000,00	TTC	AELB	10 000,00	50 %
			CRBFC	6 000,00	30 %
			collectivités	4 000,00	20 %

Travaux de restauration de la continuité petits ouvrages	45 000,00	TTC	AELB	31 500,00	70 %
			CRBFC	4 500,00	10 %
			collectivités	9 000,00	20 %

SHNA Diagnostics biologiques pré-travaux	3000,00	TTC	AELB	1500,00	50 %
			collectivités	600,00	20 %
			CRBFC (TVB)	900,00	30 %

Suivis qualité de l'eau travaux	1 000,00	TTC	AELB	700,00	70 %
			CRBFC	100,00	10 %
			collectivités	200,00	20 %

Communication	1 000,00	TTC	AELB	500,00	50 %
			CRBFC	300,00	30 %
			collectivités	200,00	20 %

Ecocitoyen de l'eau	5 000,00	TTC	AELB	2 500,00	50 %
			CRBFC	1 500,00	30 %
			collectivités	1 000,00	20 %

Total dépense budget travaux	75 000,00
------------------------------	-----------

→ Reste à charge de 15 000 € réparti entre les EPCI du BV sauf CC ACN qui n'a pas de

Budget du CT Aron-Cressonne (2022)

Estimation du Pot Commun :

- Budget total 2022 = 196 550 €
- Pot commun EPCI = 43 300 €

→ Une année avec un petit budget car 1/2 année pour réaliser les travaux, et une taxe GEMAPI encore non levée pour plusieurs EPCI du bassin versant

EPCI	Clef répartition fct.	Clef répartition tx	Montant fct.	Montant tx.	Montant TOT
Bazois Loire Morvan	59,30 %	71,72 %	16 782 €	10 758 €	27 540 €
Amognes Coeur Nivernais	17,10 %		4 839 €	0 €	4 839 €
Morvan Sommets Grands Lacs	9,90 %	11,91 %	2 802 €	1 787 €	4 588 €
Sud Nivernais	12,60 %	15,09 %	3 566 €	2 264 €	5 829 €
Arroux Loire et Somme			0 €	0 €	0 €
Tannay Brinon Corbigny	1,00 %	1,29 %	283 €	194 €	477 €
TOT	100,00 %	100,00 %	28 300 €	15 000 €	43 300 €

Budget du CT Aron-Cressonne (2023-2027)

Estimation du Pot Commun :

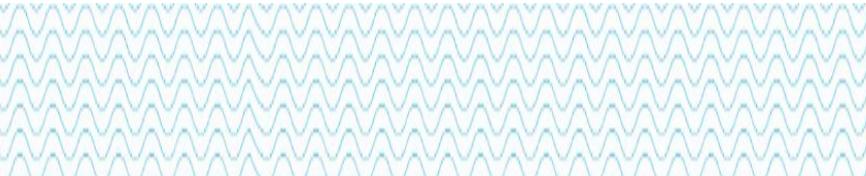
- **Budget total : 3 518 900 € sur 6 ans**
- **Financé à 75 % (AELB, CRBFC, CBN, CD58, etc.)**
- **Reste à charge moyen annuel pour les EPCI : 164 738 €**

EPCI	Montant 2022	Montant annuel moyen (2023-2027)	Estimation taxe GEMAPI [€/hab/an]
CC BLM	27 540 €	95 290 €	6,1 €
CC ACN	4 839 €	27 414 €	3,2 €
CC MSGL	4 588 €	15 952 €	1,3 €
CC SN	5 829 €	20 350 €	0,98€
CC TBC	477 €	1 669 €	0,2€
CC EALS	0 €	4 063 €	0,15€
TOTAL	43 300€	164 738 €	

Fonctionnement du CT Aron-Cressonne

- **Participation aux Comités Syndicaux du PnrM** pour représenter la formation GEMA Aron-Cressonne : 2 élus par EPCI ayant transféré la compétence GEMA : **24 mars 2022**
- **Comités de Bassin** : remplacent les COPIL pour présenter les éléments de programmation en préparant les comités syndicaux. Il avait été proposé :
 - * 12 élus pour CCBLM
 - * 5 élus pour CC SN
 - * 5 élus pour CC MSGL
 - * 7 élus pour CC ACN
 - * 2 élus CC EALS / 1 pour CC TBC
- **Une antenne locale ?**

3. Programmation 2022



Finition des travaux 2021

- Chantier de mise en défens à Sermages
 - Réfection de la voirie sur un chantier continuité écologique à Blismes
 - Plantations sur le site de l'ancien Moulin de Luzy



Passage à gué à empierrer



Réfection de voirie sur un ouvrage dalot U

Zones de plantations d'hélophytes et d'aulnes



Programmation des travaux 2021

- Effacement d'un étang à Sémelay sur le Donjon
 - Les propriétaires sont maîtres d'ouvrage
 - Consultation d'entreprises pour propositions de solutions techniques et devis



Programmation des travaux 2021

Aménagement/Effacement :

- Ouvrage et retenue d'eau à Dommartin sur un affluent du Garat
- Un seuil en pierre sur la Ridagne à Thaix
- Un seuil maçonné sur le Trait à Aunay-en-Bazois



Programmation des travaux 2022

- Projets de mise en défens et de développement de la ripisylve sur les bassins versants de l'Alène et de la Canne (Millay, Avrée, Savigny-Poil-Fol, Tintury, Alluy)



Objectif



Appel à Projet Mise en défens

Préserver les rivières tout en protégeant vos animaux ?



C'est possible !

PARC NATUREL RÉGIONAL DU Morvan

Appel à projet : Aux exploitants et/ou propriétaires de parcelles agricoles volontaires pour accueillir des projets de préservation et de restauration de la qualité des milieux aquatiques.

Le Parc naturel régional du Morvan porte, en collaboration avec 4 collectivités*, un programme d'actions ambitieux pour la préservation des cours d'eau du bassin de l'Aron et de la Cressonne : **le Contrat Territorial Aron-Cressonne**.

Ce programme d'actions de 6 ans, de 2022 à 2027 a pour objectif la préservation de la qualité de l'eau, la restauration des rivières, et l'adaptation face au changement climatique afin de garantir une ressource en eau de qualité pour tous les usages et le milieu naturel.

• Les travaux proposés sont :



- La pose de clôture (mise en défens) le long des rivières afin de maîtriser l'accès des animaux au cours d'eau.
- Si nécessaire, la plantation de ripisylve (arbre en bord de rivière) peut être prévue.



La réalisation d'aménagements de type traversées de cours d'eau stabilisées pour le passage des engins et des animaux (passages à gués, arches PEHD, etc).



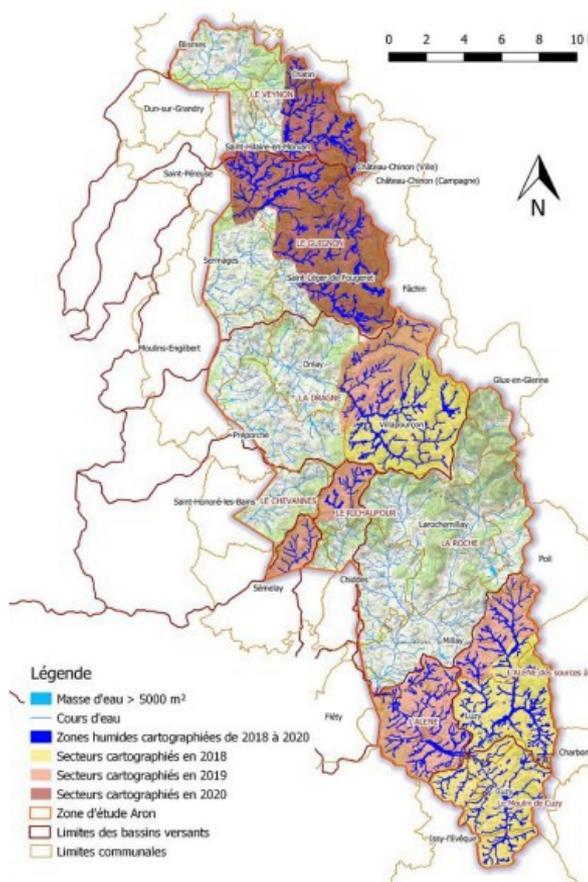
Des abreuvoirs pour les animaux (descente empierrée, abreuvoir gravitaire, etc).

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité de l'eau favorable à la biodiversité locale et à un abreuvement de qualité des animaux.
- Stabiliser les berges et le lit initialement soumis au piétinement.
- Développer la présence d'arbres en bord de cours d'eau (ripisylve) dotés de nombreuses vertus pour les milieux et les animaux.

- Objectif : Améliorer la connaissance des projets de mise en défens et convaincre les acteurs concernés de se porter volontaires
- A destination des propriétaires/exploitants mais aussi élus, structures agricoles, ...
- Communication dans les communes, journaux, réseaux sociaux, ...

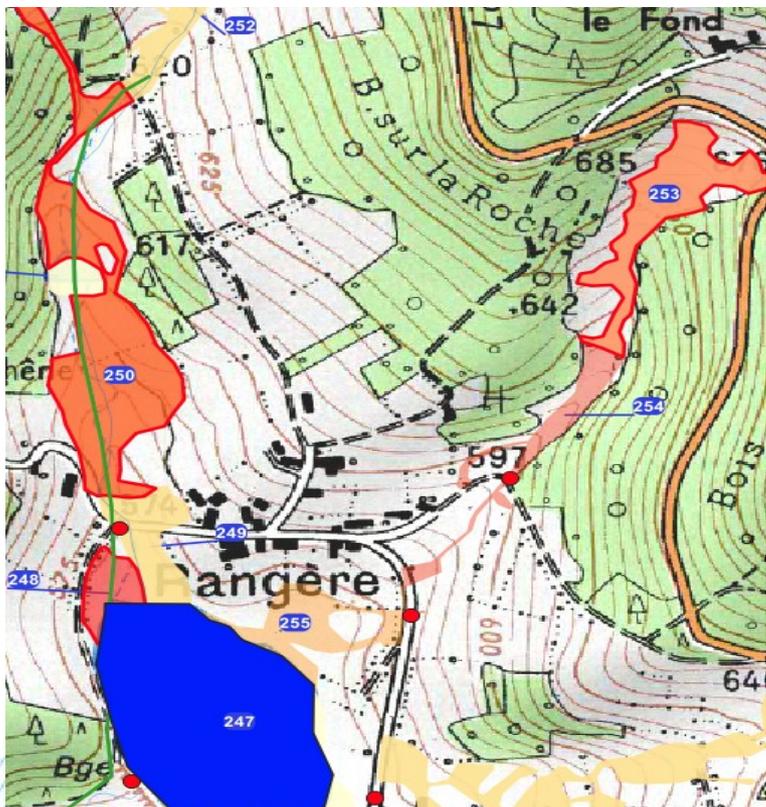
Inventaire des Zones Humides (CBNBP) : la communication



Carto ZH (étude Bilan)

- Porter à connaissance ce travail de cartographie
 - Aux exploitants/propriétaires des parcelles
 - Aux élus du territoire
 - Aux habitants
- Objectifs :
 - Sécuriser la ressource en eau en qualité et en quantité
 - Protéger la biodiversité patrimoniale

Inventaire de ZH : les actions



ZH cartographiée avec plusieurs niveaux d'enjeu

- Contact avec l'exploitant afin de connaître ses pratiques sur la parcelle.
- Sensibilisation sur les bonnes pratiques
- Proposition d'accompagnement pour une gestion adaptée à la parcelle (démarche Patur'Ajuste).
- Travaux de restauration si forte dégradation.

Programme Animations 2022

- Présentation des travaux sur le Moulin de Luzy au public
 - Le 18 mai pour la Fête de la Nature (18-22 mai)



ULEFONE
SHOT ON ARMOR 8



Programme Animations 2022 : Les Pieds dans l'Eau

- Un mois de juillet d'animations autour de la problématique

Édition 2022 *En famille*
Balades nature

Parc naturel régional du Morvan

Les **pieds** dans l'eau

Randonnées
Sorties nature
Cine-débats
Expositions
Conférences

ÉDITION 2021

DU 1^{er} AU 30 SEPTEMBRE
Un mois de découvertes dans la Nièvre

INFORMATIONS
www.parcumorvan.org
@lespiedsdansleau58

GRATUIT, OUVERT À TOUTES ET À TOUS

LES RIVIERES - Mardi 14 septembre à 14h30
à Saint-Léger-de-Fougeret
LES CASTORS - Vendredi 24 septembre à 14h
à Alligny-en-Morvan

Port du masque obligatoire, dans le respect des mesures sanitaires COVID19
Prévoir des vêtements chauds et de pluie ainsi que des chaussures adaptées.

Inscription obligatoire : Maison du Tourisme du Parc
03 86 78 79 57
contact@parcduarmorvan.org



- à Cercy-la-Tour sur l'Aron, la Canne et l'Alène

- à Larochemillay sur la Roche et les cours d'eau de tête de bassin

- ... ?

Lancer la réflexion autour de la gestion quantitative de l'eau



- Groupe de travail sur l'eau avec les collectivités, les syndicats d'eau potable, des représentants monde agricole, industries, usagers,
- Quelle stratégie pour faire le bilan des ressources, des usages, des besoins et estimer la vulnérabilité des ressources ?
- Vers un cahier des charges pour une étude HMUC : Hydrologie, Milieux, Usages, et Climat ?

Des questions ?

Merci pour votre attention

